



# INDICATEURS de l'ÉDUCATION à LA LOUPE



2015 (mars)

30

éducation données éducation chiffres éducation politiques éducation analyses éducation

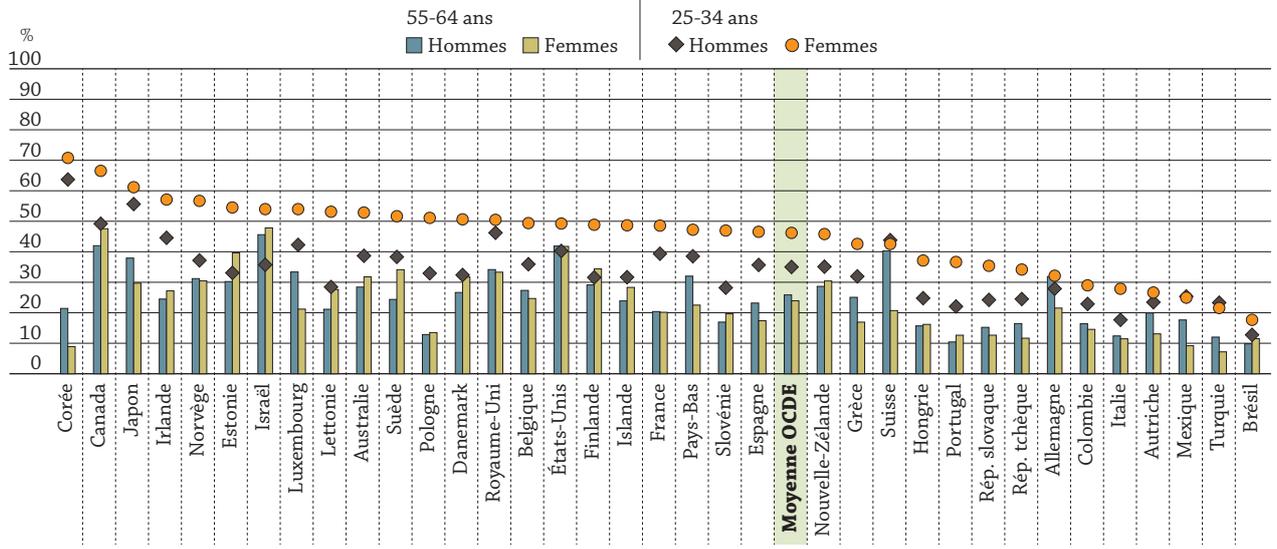
## Éducation et emploi : quelles différences entre les sexes ?

- Chez les 25-34 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de l'enseignement tertiaire dans 33 des 36 pays disposant de données comparables.
  - Des inégalités persistent entre les sexes dans certains domaines : les hommes sont ainsi plus nombreux à étudier les sciences, l'informatique et l'ingénierie, tandis que les femmes dominent les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.
    - Malgré un niveau de formation plus élevé, les jeunes femmes affichent toujours un taux d'emploi inférieur à celui des jeunes hommes, même si l'écart entre les sexes est bien plus faible chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que chez les individus dont le niveau de formation est inférieur.
    - Les revenus des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire représentent environ trois quarts de ceux des hommes, à niveau égal de formation. Ce constat peut s'expliquer en partie par la sous-représentation des femmes aux plus hauts niveaux de l'enseignement tertiaire et dans certains domaines d'études donnant accès à des emplois très rémunérateurs.

### Chez les jeunes, les femmes ont un meilleur niveau de formation que les hommes.

Reconnaissant l'impact de l'éducation sur la participation au marché du travail, la mobilité professionnelle et la qualité de vie, les décideurs et les professionnels de l'éducation soulignent l'importance de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'éducation. Au cours des 40 dernières années, tous les pays sont parvenus à élever le niveau de formation de l'ensemble de leur population, tendance en grande partie imputable à l'augmentation du pourcentage de femmes terminant leurs études un diplôme de l'enseignement tertiaire en poche. En conséquence, même lorsque parmi les 55-64 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir un diplôme de l'enseignement tertiaire, c'est l'inverse qui s'observe chez les 25-34 ans dans 33 des 36 pays disposant de données comparables (graphique 1).

Graphique 1. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le sexe (hommes/femmes) et le groupe d'âge (25-34 ans/55-64 ans)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de femmes âgées de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement tertiaire.  
 Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation – Rapport intermédiaire : Mise à jour des indicateurs relatifs à l'emploi et au niveau de formation*, chapitre 1 ([www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm](http://www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm)).



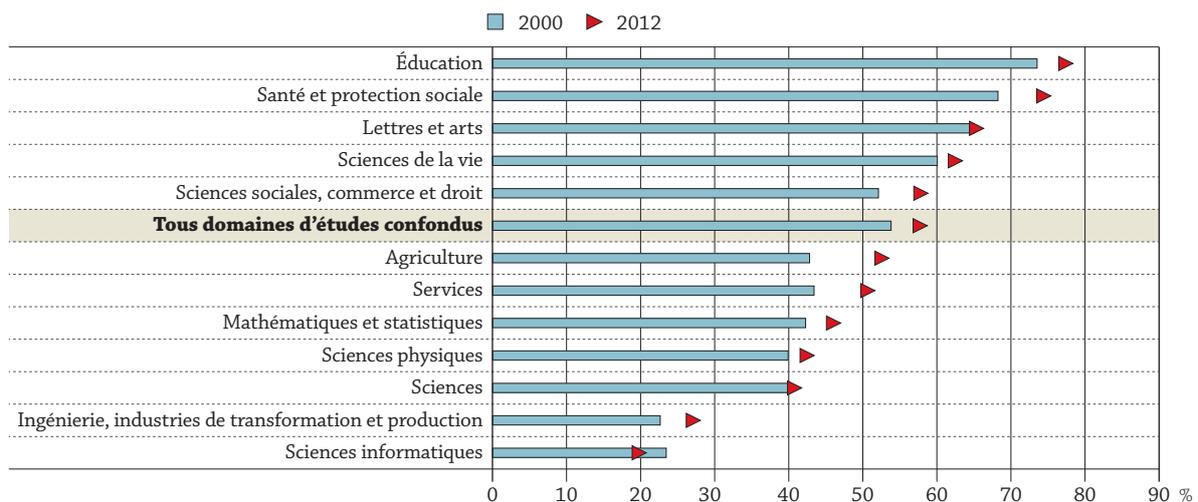
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, parmi les 55-64 ans, 26 % des hommes et 24 % des femmes sont diplômés de l'enseignement tertiaire, contre 35 % des hommes et 46 % des femmes chez les 25-34 ans. À cet égard, l'exemple le plus frappant est la Corée, où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a considérablement augmenté chez les hommes au cours des dernières décennies, mais de façon encore plus spectaculaire chez les femmes : 9 % seulement des femmes âgées de 55 à 64 ans y sont diplômées de ce niveau d'enseignement, contre 71 % de celles âgées de 25 à 34 ans, soit le pourcentage le plus élevé, tous pays et groupes d'âge confondus.

**En moyenne, dans les pays de l'OCDE, seule une minorité des filles de 15 ans envisagent d'exercer une profession dans les secteurs de l'ingénierie et de l'informatique, des domaines où les femmes restent par conséquent sous-représentées dans l'enseignement tertiaire.**

De nombreux pays sont parvenus à combler les écarts entre les sexes en matière de résultats d'apprentissage. Toutefois, même lorsque garçons et filles font jeu égal en mathématiques et en sciences à l'âge de 15 ans, leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage et leurs aspirations pour leur avenir diffèrent sensiblement – autant d'éléments qui ont un impact significatif sur leurs décisions concernant la poursuite de leurs études et leurs choix de carrière (voir le nouveau rapport de l'OCDE, intitulé *L'égalité des sexes dans l'éducation : Aptitudes, comportement et confiance*).

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE a systématiquement mis en évidence qu'à l'âge de 15 ans, les filles nourrissent en général des attentes plus ambitieuses que les garçons concernant leur avenir professionnel. Toutefois, toujours selon cette enquête, dans les pays de l'OCDE, moins de 5 % d'entre elles envisagent de faire une carrière dans le domaine de l'ingénierie ou de l'informatique. En conséquence, dans l'enseignement tertiaire, les femmes restent sous-représentées dans certains domaines d'études, tels que les mathématiques et l'informatique (graphique 2). En 2012, dans tous les pays à l'exception de l'Argentine, de la Colombie, de l'Italie et du Luxembourg, moins de 35 % de l'ensemble des diplômés des domaines de l'ingénierie, des industries de transformation et de la production étaient ainsi des femmes.

**Graphique 2. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2012)**



Les domaines d'études sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire (formations tertiaires de type A ou programmes de recherche de haut niveau) délivrés à des femmes en 2012.

Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur A3 ([www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)).

En outre, cette situation n'a que peu évolué depuis 2000, malgré de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'égalité entre les sexes, tant à l'échelle des pays de l'OCDE que de l'Union européenne. Le pourcentage de femmes a ainsi augmenté de façon marginale dans ces domaines, passant de 23 % en 2000 à 28 % en 2012. Le pourcentage de femmes est également faible dans le domaine des sciences, où il est resté stable au cours des dix dernières années, s'établissant à 41 %.



529.625  
2015

À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans d'autres domaines d'études, tels que l'éducation, la santé et la protection sociale. Dans tous les pays de l'OCDE à l'exception du Chili, du Japon et de la Turquie, plus de 70 % des diplômés à l'issue d'une formation tertiaire dans le domaine de l'éducation sont délivrés à des femmes, un pourcentage qui s'élève même à 75 % dans le domaine de la santé et de la protection sociale, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

**En dépit de leur niveau de formation, le taux d'emploi des jeunes femmes reste inférieur à celui des jeunes hommes, même si l'écart entre les sexes est plus marqué aux niveaux inférieurs de formation.**

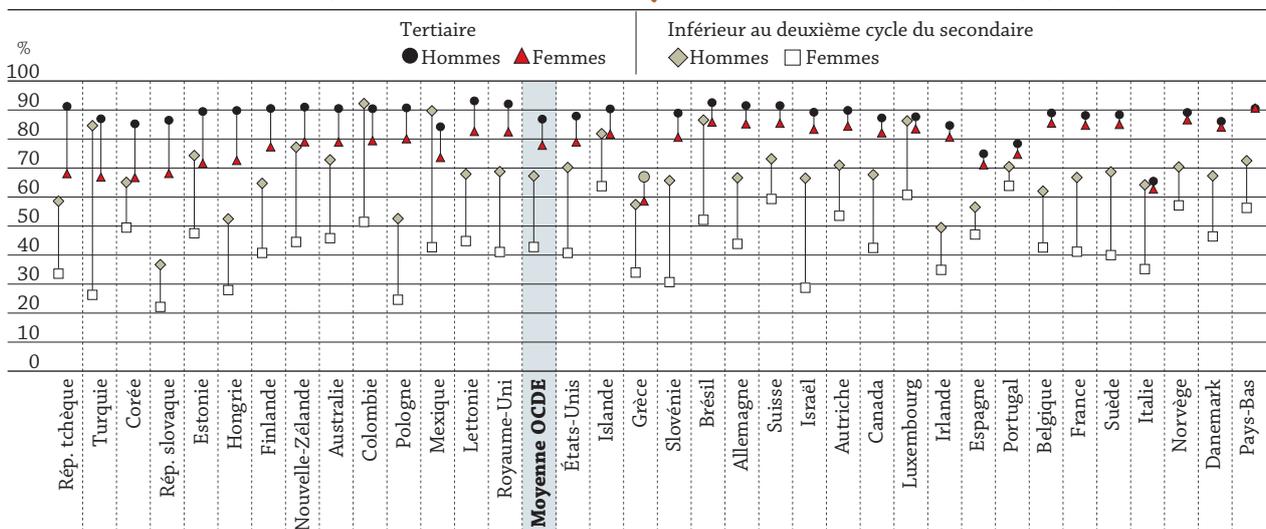
33  
248  
3236.5

Comme le montre le graphique 1, chez les 25-34 ans, les femmes ont un niveau de formation plus élevé que les hommes. Toutefois, en 2013, les jeunes femmes restent moins susceptibles que les jeunes hommes de participer au marché du travail, et plus susceptibles qu'eux de travailler à temps partiel. Même parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, le taux d'emploi des hommes reste supérieur à celui des femmes, bien que l'écart entre les sexes soit bien plus marqué aux niveaux inférieurs de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, parmi les 25-34 ans, la différence de taux d'emploi entre les hommes et les femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire s'élève ainsi à 24 points de pourcentage (67 % chez les hommes, contre 43 % chez les femmes) ; elle passe à 17 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (82 % chez les hommes, contre 65 % chez les femmes), et ne représente que 9 points de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (87 % chez les hommes, contre 78 % chez les femmes).

Dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Corée et de la République slovaque, chez les 25-34 ans, la différence de taux d'emploi entre les sexes est moindre parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire que parmi les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire. Cette différence est particulièrement marquée au Brésil, en Colombie, au Mexique, en Slovaquie et en Turquie, où l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire est supérieur à 33 points de pourcentage. Dans ces pays, toutefois, la différence de taux d'emploi entre les sexes se réduit de moitié, voire davantage, chez les 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire (graphique 3).

Selon l'Évaluation des compétences des adultes, réalisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), des inégalités de taux d'emploi persistent dans de nombreux pays, et ce même parmi les individus les plus qualifiés et compétents.

**Graphique 3. Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 34 ans, selon leur niveau de formation (inférieur au deuxième cycle du secondaire/tertiaire) (2013)**



Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence de taux d'emploi entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire. Source : OCDE (2015), Regards sur l'éducation – Rapport intermédiaire : Mise à jour des indicateurs relatifs à l'emploi et au niveau de formation, chapitre 2 ([www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm](http://www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm)).



2015  
18.4  
2014 33.28  
36.5 2015 32

Les **actifs occupés** sont les individus qui durant la semaine de référence : 1) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés) ; ou 2) avaient un emploi, mais étaient temporairement absents de leur travail (pour cause de maladie ou d'accident, de congé, de conflit du travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

Le **taux d'emploi** correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler (le nombre d'actifs occupés divisé par le nombre d'individus en âge de travailler). Les taux d'emploi par sexe, âge, niveau de formation, filière d'enseignement et groupe d'âge sont calculés par catégorie ; par exemple, le taux d'emploi des femmes est calculé comme suit : le nombre de femmes qui travaillent est divisé par le nombre de femmes en âge de travailler.

201  
2014 33.28  
2015 36.5  
18.4  
201

## Mêmes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes gagnent moins que les hommes.

Les femmes sont non seulement moins susceptibles d'occuper un emploi que les hommes, mais lorsqu'elles travaillent, elles tendent également à être moins bien rémunérées qu'eux. Dans l'ensemble, parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes gagnent ainsi moins que les hommes, même si cet écart varie sensiblement entre les pays. Ainsi, au Luxembourg, parmi les 35-44 ans diplômés de l'enseignement tertiaire, les revenus des femmes représentent près de 90 % de ceux des hommes, un pourcentage néanmoins supérieur à ce qui s'observe en Hongrie et en République slovaque, où à âge et niveau de formation égaux, les revenus des femmes représentent moins de 60 % de ceux des hommes.

Si ces tendances s'observent systématiquement quels que soient le groupe d'âge et le niveau de formation, la prudence reste néanmoins de mise lors de l'interprétation des écarts de rémunération entre les sexes. En effet, ces écarts sont en partie imputables à la sous-représentation des femmes aux plus hauts niveaux de l'enseignement tertiaire et dans certains domaines d'études – tels que l'ingénierie, les industries de transformation et la production – très rémunérateurs sur le marché du travail.

**Pour conclure :** Au cours des dernières décennies, des progrès significatifs ont été accomplis en matière d'élévation du niveau de formation de la population dans son ensemble et de réduction des écarts entre les sexes dans l'éducation, bien que des inégalités persistent dans certains domaines d'études. Même si parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, le taux d'emploi des hommes reste supérieur à celui des femmes, l'écart entre les sexes y est bien moins prononcé que chez les individus dont le niveau de formation est inférieur. Néanmoins, en 2012, les revenus des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire restent inférieurs à ceux des hommes, à niveau égal de formation. Des efforts doivent donc être consentis afin de garantir une plus grande égalité des sexes dans les retombées du niveau de formation en matière d'emploi et de rémunération.

### Pour tout complément d'information

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation – Rapport intermédiaire : Mise à jour des indicateurs relatifs à l'emploi et au niveau de formation*, OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm](http://www.oecd.org/fr/education/rse-rapport-intermediaire.htm).

OCDE (2015), *L'égalité des sexes dans l'éducation : Aptitudes, comportement et confiance*, PISA, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-gender-fr.pdf](http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-gender-fr.pdf).

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

### Contacter

Eric Charbonnier ([Eric.Charbonnier@oecd.org](mailto:Eric.Charbonnier@oecd.org)) / Simon Normandeau ([Simon.Normandeau@oecd.org](mailto:Simon.Normandeau@oecd.org)) / Gara Rojas González ([Gara.RojasGonzalez@oecd.org](mailto:Gara.RojasGonzalez@oecd.org))

#### Voir

[www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)

[Les indicateurs de l'éducation à la loupe \(numéros précédents\)](#)

[PISA à la loupe](#)

[L'enseignement à la loupe](#)

#### Le mois prochain

*Le vivier mondial de talents : quelles évolutions ?*

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.